



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CESSER D'INCITER LES FUSIONS DE COMMUNES

Dimanche passé, quatre des six projets de fusions de communes sont passés à la trappe, certaines communes balayant même sans ménagement le projet. Aujourd'hui, le député de Froideville, Jean-François Thuillard, a interpellé le Conseil d'Etat afin que ce dernier se pose différentes questions sur son activisme en matière de fusions.

Les collectivités locales concernées par des fusions doivent malheureusement gérer des situations de crise durant plusieurs années, soit dès la gestation du projet de fusion jusqu'au jour de décision et même au-delà car la décision populaire peut entraîner des démissions de municipaux ou alors rendre impossible une bonne collaboration au sein de l'exécutif. Une syndique a d'ailleurs annoncé sa démission suite à ce scrutin.

L'UDC regrette l'activisme des autorités cantonales en la matière car il nuit au bon fonctionnement des municipalités et des autorités communales. Par principe, l'UDC estime que les projets de fusions ne devraient pas être incités par l'Etat cantonal.

Au contraire, l'UDC estime que la proximité est un facteur essentiel pour assurer des prestations publiques adéquates et une gestation harmonieuse du budget communal. La création de communes plus grandes et morcelées éloigne la population du centre des décisions et déshumanise l'autorité.

L'UDC ne se reconnaît pas dans la politique actuelle menée par le Conseil d'Etat en matière d'incitation aux fusions. Notre parti souhaite une nouvelle approche qui soit moins activiste et plus respectueuse des identités locales. Nous voulons le rappeler, une commune n'est pas simplement un découpage administratif du territoire cantonal mais aussi une localité qui a son identité et ses spécificités propres. Peut-être cela échappe-t-il à quelques politiciens, mais pas à l'UDC qui se reconnaît dans cette vision de l'identité communale.

Lausanne, le 2 décembre 2014

Contacts :

Fabienne Despot, députée, présidente UDC Vaud, 077 418 55 77
Jean-François Thuillard, député, vice-président UDC Vaud, 079 689 78 83
Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64